

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 1012/SGG/C du 30 Juillet 2004, transmettant les instructions du Grand-Maître au Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin en vue de la décoration à titre exceptionnel de certaines personnalités nationales et internationales ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées et promues à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de commandeur pour prendre rang du Lundi 02 Août 2004, date de leur réception, les personnalités étrangères dont les noms suivent :

- Madame Christiane TAUBIRA DELANON, Député de Guyane à l'Assemblée Nationale Française
- Monsieur Andrew YOUNG, Ancien Maire de la ville d'Atlanta, Premier Noir Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique aux Nations Unies
- Monsieur Manu DIBANGO, Artiste musicien Camerounais

Article 2 : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade d'Officier, pour prendre rang du Lundi 02 Août 2004, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Patrick CHAMOISEAU, Ecrivain Martiniquais, Lauréat du prix littéraire concours 1992.

Article 3 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 août 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,

Salomon D.E. BOKOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES
21 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 4.